## Confirmation du statut de membre

Valide à partir du 01.04.2022 pour l'achat d'un véhicule

Modèle

C- N°



## À remettre par le bais de votre concessionnaire Nissan

Prière de donner toutes les indications en capitales ou par voie électronique Chacun de nos concessionnaires est un entrepreneur indépendant et donc, en tant que tel, à lui seul responsable de sa politique de remise. 1. Indications concernant le propriétaire du véhicule Cachet du concessionnaire Nissan Nom / Prénom NPA / Domicile Fonction Signature du propriétaire du véhicule Le membre susmentionné confirme par sa signature avoir lu les conditions suivantes et déclare être d'accord avec celles-ci. 1ere mise en circulation du véhicule exclusivement au nom du membre. - Durée de détention minimum de six moins ou 10'000 km. 2. Signatures légales de la fédération La fédération confirme que la personne susmentionnée est membre de l'association. Nom, prénom et fonction, pas acheteur Date, Signature Date, Signature, Cachet de la société Nom, prénom et fonction, pas acheteur Raison sociale exacte Raison sociale Nr. UID Rue NPA/ Ville Responsable du parc roulant de l'association Fonction Telefon: \_\_\_\_\_e-mail: \_\_\_\_\_e Coordonnées VP \_\_\_\_\_\_VU leger \_\_\_\_\_dont Nissan Taille de la flotte: Seuls sont acceptés les formulaires intégralement et dûment remplis munis d'une signature légale valide. Toutes les indications vont faire l'objet d'un traitement confidentiel. Nissan Switzerland se réserve le droit de vérifier les indications données et, en cas d'abus de cette disposition, de refuser le soutien ainsi que de faire une mention adéquate dans le registre des flottes. 3. Données du véhicule (à remplir par le concessionnaire)

N° de chassis. \_\_

Plaque d'immatriculation \_\_\_\_\_